

SYNTHÈSE DU RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE 2019
CENTRE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS DE LA PRAIRIE DE MAUVES (ALCEA)

ALCEA comprend :

- **Le centre de séparation des collectes TRI'SAC.**
- **Une unité de valorisation énergétique** qui permet de produire de la chaleur (utilisée par le réseau de chauffage urbain Centre Loire) à partir de l'incinération des déchets ménagers et assimilés non recyclables et des DASRI (déchets de soins à risques infectieux). Les DASRI sont réceptionnés sur un atelier spécifique permettant leur convoyage jusqu'aux fours sans contact humain et sans contact avec les ordures ménagères.
- **Un quai de transfert** des collectes sélectives vers le centre de tri des collectes sélectives d'Arc en Ciel 2034.

Données quantitatives	2018	2019	Evolution 2019 / 2018 %
TONNAGES DECHETS			
Ordures Ménagères Nantes + TRI'SAC BLEUS (tonnes)	110 752	109 749	-1%
<i>dont TRI'SAC BLEUS (tonnes)</i>	<i>42 813</i>	<i>42 776</i>	<i>0%</i>
Ordures Ménagères privées (tonnes)	24 305	12 564	-48%
Déchets Industriels Banals (tonnes)	2 773	9 626	247%
Déchets Activités de Soins Risques Infectieux (tonnes)	5 878	5 731	-3%
TRI'SAC jaunes transférés au centre de tri d'Arc en Ciel (tonnes)	4 059	3 803	-6%
Déchets secs transférés au centre de tri d'Arc en Ciel (tonnes)	7 553	7 450	-1%
TOTAL DECHETS RECEPTIONNES (tonnes)	155 320	148 922	-4%
VALORISATION ENERGETIQUE			
Chaleur produite (MWh)	276 488	276 581	0%
Chaleur vendue au réseau (MWh)	178 374	183 768	3%
Production d'électricité par la turbine ORC(Mwh)	6 421	5 655	-12%
Électricité vendue au réseau (Mwh)	1 347	1 698	26%
Électricité auto-consommée (Mwh)	5 074	3 957	-22%
Performance énergétique (Pe)	71%	75%	5%
VALORISATION MATIERE			
Mâchefers valorisés en technique routière (tonnes)	25 309	7 327	-71%
Métaux récupérés (tonnes)	1 874	621	-67%

- Nantes Métropole est le principal apporteur de déchets et représente 81% du tonnage réceptionné.
- La part des sacs bleus Tri'Sac dans les OM a diminué de 6 % par rapport à 2018. Les performances de séparation de l'Atelier Tri'Sac sont néanmoins toujours aussi bonnes (98,3 % des sacs jaunes sont séparés)
- Le tonnage des OM privées est en forte baisse depuis le départ des tonnages de la Carene vers le site d'Arc en Ciel 2034 (-48%) ans le cadre de la convention de groupement d'autorités concédantes NM/Carène signée pour le renouvellement de la DSP du CTVD de Couëron. Alcea a compensé une partie de cette perte de tonnage par des Déchets Industriels Banals (+247%).
- La vente de chaleur a augmenté de 3% ; la fourniture au réseau s'est étalée sur une période plus longue lors de l'intersaison. La production d'électricité a de fait diminué de 12 % (priorité au réseau de chaleur). Néanmoins, du fait d'une optimisation du fonctionnement de l'ORC, les ventes d'électricité ont été supérieures à 2018 (+26%).
- Les tonnes de mâchefers valorisés en technique routière sont faibles pour 2019 : Alcea rencontre des difficultés pour la gestion des mâchefers en raison de la présence d'imbrûlés liés aux nouveaux contenants présents dans les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux). Des actions sont menées de la collecte des DASRI jusqu'au traitement pour réduire la part des imbrûlés et ainsi mieux valoriser leurs mâchefers.

DONNÉES FINANCIÈRES

	2018	2019	Evolution 2019/18
Prix à la tonne HT y compris TGAP appliqué à Nantes Métropole			
Incinération	42,92 €	44,02 €	2,6%
Séparation TRI'SAC	30,09 €	31,28 €	4,0%
Transfert des sacs jaunes TRI'SAC à Arc en Ciel 2034	19,55 €	20,24 €	3,5%
Transfert des collectes sélectives	26,65 €	27,60 €	3,6%
CA			
Tonnages NM	6 205 k€	6 029 k€	-2,8%
Tonnages tiers	3 516 k€	3 263 k€	-7,2%
Recettes énergie et matière	3 556 k€	3 799 k€	6,8%
total	13 277 k€	14 227 k€	7,2%
Résultats de l'exercice	649 k€	339 k€	-47,77 %

- Les coûts de traitement sont en augmentation du fait de la dynamique des indices à la hausse entre 2018 et 2019.
- On constate une diminution notable du chiffre d'affaires et une forte diminution du résultat. L'année 2018 était une excellente année pour Alcea avec un très bon taux de disponibilité des équipements et des apports tiers importants, ainsi que de bons enlèvements de chaleur de la part d'ERENA. En 2019, les déchets de la Carene (déchets tiers) n'étant plus incinérés sur Alcea, et Alcea n'étant pas parvenu à compenser cette baisse de tonnage en intégralité, le chiffre d'affaires sur les tonnages tiers (activité privée du délégataire) est en forte baisse. Les recettes de ventes d'énergie (électricité et chaleur) sont en augmentation (enlèvements de chaleur et ventes électriques importants).
- Le résultat de l'exercice est malgré tout positif pour la 2ème année consécutive (sur 7 ans de contrat écoulés).

SUIVI ENVIRONNEMENTAL

- Auto-surveillance et contrôles externes des rejets atmosphériques de l'incinérateur :

La surveillance environnementale de l'installation est réalisée via une autosurveillance en continu et via des campagnes de mesures ponctuelles.

Lors d'une des campagnes de mesures réalisées en 2019, un des paramètres (le mercure) était non conforme aux exigences du contrat de DSP. Une pénalité a été appliquée à Alcea et la campagne de mesures a été refaite ; tous les paramètres étaient alors conformes.

Pour information, les seuils contractuels d'émission de polluants de la DSP sont plus contraignants que les seuils réglementaires.

- Surveillance de la qualité de l'air dans l'environnement d'Alcea par Air Lichens :

Les conclusions de la campagne de mesures seront présentées lors de la prochaine CSS par Air Lichens.

FAITS MARQUANTS 2019

- Arrêt des apports de déchets de la Carene

Suite à la formation d'un groupement d'autorités concédantes entre Nantes Métropole et la Carene concernant la DSP d'Arc en Ciel 2034, une partie des tonnages d'ordures ménagères de la Carene sont désormais incinérée sur Arc en Ciel 2034. Alcea a dû compenser ce vide de four par des déchets d'activités économiques et a répondu à des appels d'offres de collectivités pour compenser ce vide de four.

- Pont roulant

En 2018, des micro-fissures ont été constatées sur le pont roulant n°1 d'ALCEA, NM et Alcea ont pris la décision de procéder au remplacement du pont roulant n°1 en août 2020. Du fait de la pandémie de COVID-19, les travaux ont été retardés ; la mise en service du pont sera effective en août 2021. En attendant, certaines réparations et certains renforcements ont déjà été opérés pour que le pont puisse être maintenu en activité encore une année. Son état est par ailleurs contrôlé régulièrement.

- Démarrage des études pour le renouvellement de la DSP de la Prairie de Mauves :

Le contrat de DSP pour l'exploitation du CTVD de la Prairie de Mauves, actuellement géré par Alcea, se termine en octobre 2024. Une étude stratégique préalable à la procédure de renouvellement de la DSP a démarré en mars 2020.